

Anniversaires

97 ans	Antoinette Keller née Messner le 1er février
96 ans	Emma Koczy née Fuchs le 12 février
93 ans	Juliette Rahn née Dirrig le 08 février
89 ans	Julie Goepfert née Gargacik le 1er février
88 ans	Marthe Haas née Ritzmann le 14 février
88 ans	Georgette Meisterlin née Schuller le 21 février
86 ans	André Rinaldi le 24 février
85 ans	Margot Dreller née Jordy le 09 février
85 ans	Raymond Fuchs le 22 février
84 ans	Joseph Schroeder le 11 février
81 ans	Jean-Pierre Prax le 26 février
81 ans	Marie-Thérèse Ketterlin née Georger le 28 février
80 ans	Désiré Kohler le 22 février

Naissances

Juliana	23/11/2015	fille de Anthony Adao et Caroline Fretz
Maxim	28/11/2015	filis de Nicolas Beringer et Natalia Medvédéva
Arthur	07/12/2015	filis de Benoît Humbert et Raphaëlle Heinrich
Clément	13/12/2015	filis de Florian Bertola et Marion Boiron
Gabi	20/12/2015	fille de Bruno Epis et Julie Pfeiffer
Thanina	23/12/2015	fille de Ammar Lamraoui et Sonia Yahiaoui

Décès

12/12/2015	Rose Marie Hoog née Wirth à l'âge de 92 ans
19/12/2015	Marguerite Birkenseer à l'âge de 93 ans

A la une

Recensement de la population

Cette année, la population de Sierentz fait l'objet d'un recensement.

Celui-ci se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Par conséquent, vous allez recevoir la visite des agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle, vous trouverez leur photo ci-dessous. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Ils sont tenus au secret professionnel. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, trans-

ports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.



Boudelier Claude



Fritsch Emilie



Mathias Véronique



Metzger Sabine



Willauer Françoise



Zahn Jean



Sinniger Joëlle

Carnet	A la une	Voeux du Maire	Conseil municipal	Solidarité	Infos pratiques	Environnement	Associations Loisirs	Vie scolaire	Enfance Jeunesse	Manifestations	Rétrospective
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 5	p. 6	p. 7	p. 8	p. 9	p. 10	p. 12	p. 15

Les vœux du Maire

Cette année 2015 aura été cruellement marquée par les attentats de janvier (nous étions alors tous CHARLIE). Puis ce fut à Paris que des criminels sans foi ni loi ont tués des innocents.

Ne nous trompons pas, ce sont des assassins qui veulent détruire les fondements de notre République. C'est pour elle que nos parents et aïeux ont lutté afin que « Liberté, Egalité, Fraternité » ne soient pas de vains mots.

La vie continue, à nous de reprendre confiance, d'être solidaires. Il faut continuer notre action comme par le passé, la pire des choses serait de changer de cap et de comportement.

Soyons attentifs et vigilants, n'entrons pas dans le jeu mortel de ces assassins, en pratiquant des amalgames entre gens de confessions différentes, que l'on soit croyant, athée ou agnostique, nous partageons tous les mêmes valeurs d'égalité, de fraternité qui permettent « de bien vivre ensemble à Sierentz ». La commune est le premier maillon de la République.

Le scrutin des élections régionales laissent entrevoir des déceptions et des insatisfactions envers nos gouvernants.



Le résultat du 2^{ème} tour permet à un Alsacien de présider la Région du Grand Est et je m'en félicite.

Puisse 2016 nous permettre, à chacune et chacun, dans sa famille, dans ses fonctions et dans son travail, de s'épanouir avec courage, joie et détermination. Je vous souhaite également une bonne santé.

Refusons tout intégrisme et repli communautaire qui détruisent tout lien social et empêchent de voir en l'autre un frère en humanité.

Je vous invite à nous rejoindre à la salle « L'AGORA » le jeudi 21 janvier 2016 à 18 h 30, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016 !

Votre Maire, Jean-Marie BELLiard
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Sierentz



Séance du 07 décembre 2015

Affaires foncières

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Rhin, l'Hôpital de Sierentz a accepté de céder une surface de 33 m² pour permettre l'élargissement de la rue.

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition des parcelles correspondantes avec pour contrepartie le rétablissement de la clôture sur le nouvel alignement.

Urbanisme

Consécutivement au jugement du 29 septembre 2015 portant annulation du PLU, le Conseil Municipal a décidé :

- **de procéder à une modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS).**

La mise à disposition au public du projet de modification du POS se fera selon les modalités suivantes :

- Le projet de modification du POS, l'exposé de ses motifs ainsi que, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées seront tenus à la disposition du public en Mairie pendant un mois, du 28 décembre 2015 au 1er février 2016, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
- Pendant cette période de mise à disposition, le public pourra consigner ses observations sur le registre accompagnant le projet ou les envoyer par écrit à la Mairie à l'attention de M. le Maire 1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ.

- **de procéder à une modification du Plan d'Occupation des Sols (POS).**

Celle-ci a pour objectif de permettre de :

- Majorer les règles de hauteur dans la zone UB,
- Augmenter le COS dans la zone UB,
- Supprimer sur le plan de zonage la marge de recul de 8m au niveau de la rue Poincaré/Chemin du Lerchenberg,
- Instaurer dans toutes les zones un dimensionnement des places de stationnements.

Les modalités du déroulement de cette procédure seront communiquées ultérieurement.

- **de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

En effet, les dispositions de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé) du 24 mars 2014 prévoient la caducité des plans d'oc-

cupation des sols (POS) qui n'auraient pas été mis en forme de plans locaux d'urbanisme au 31 décembre 2015.

La loi prévoit également que les POS, dont la révision en vue de leur transformation en PLU aurait été prescrite avant le 31 décembre 2015, bénéficieront d'un délai de trois ans à compter de la publication de la loi pour être transformés en PLU, soit jusqu'au 26 mars 2017.

L'annulation du PLU par jugement du 29 septembre 2015 par le Tribunal Administratif de Strasbourg a pour effet de faire revivre le POS approuvé le 30 juin 1986.

Ce document d'urbanisme est donc concerné par les dispositions de la loi ALUR évoquées ci-dessus et sera caduc au 1er janvier 2016 si la commune ne prescrit pas sa révision en vue de le mettre en forme de PLU.

Compte tenu des enjeux de développement résidentiel et économique de la commune lié à son positionnement territorial lui conférant une forte attractivité (desserte A35, TER, proximité bassin d'emploi bâlois...), il est inenvisageable pour Sierentz de rester sans document d'urbanisme dans la mesure où l'objet du PLU est justement d'encadrer le développement et d'assurer en corollaire la protection des atouts environnementaux et paysagers de la commune.

Il est aujourd'hui nécessaire de prescrire la révision du POS en vue de le mettre en forme de PLU, lequel prendra en compte les évolutions législatives et réglementaires, l'évolution du contexte communal et intercommunal ainsi que le bilan de l'application du POS sur plus de 20 ans.

M. le Maire a dressé un bilan synthétique de la réalisation du POS depuis son approbation et a proposé au Conseil Municipal les objectifs de la révision du POS en vue de sa transformation en PLU.

Une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sera organisée dès le lancement des études et jusqu'au stade de l'arrêt du PLU, selon les modalités définies dans la délibération du 07 décembre 2015.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté les indemnités de sinistre d'un montant de 801,90 € au titre du sinistre du 6 mai 2015 et d'un montant de 16 802,52 € au titre du sinistre électrique du 16 septembre 2015.

Banque alimentaire

La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire du Haut-Rhin des 27 et 28 novembre 2015 a permis de recueillir 5046 kg, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur précieux soutien !

Le montant des bénéfices du Marché de la Saint Nicolas ainsi que de divers dons, soit la somme de 5 828,94 €, a été intégralement versée à la Banque Alimentaire de Mulhouse.

Merci aux généreux donateurs, et pour les dons en pâtisseries



Banques Alimentaires

◀ Séance du 15 décembre 2015

Affaires foncières - Acquisitions

Rue des Romains

La Commune a la possibilité d'acquérir auprès des conjoints BACH, les biens immobiliers avec bâti (bureau, appartement, hangar) d'une contenance globale de 44,84 ares.

Après consultation du service du Domaine et, considérant l'intérêt pour la Commune de pouvoir acquérir cet ensemble immobilier pour le redéploiement de certains de ses services, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition des parcelles correspondantes au prix global de 450 000 € l'ensemble, libre de toute occupation au plus tard le 31 décembre 2016.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.



Téléthon 2015

Une somme totale de 3 538,02 € a été récoltée lors du dernier Téléthon à Sierentz.

Voici le détail des bénéfices :

- Tournoi de Skat : 2 219,07 €
- Vente de gadgets : 860,25 € réalisés par les Associations (Gym, Musique Municipale, Dance Center, Conseil Municipal des Enfants, autres)
- Dons : 458,70 € dont 300 € du Wushu de l'Est



Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux sapeurs-pompiers qui ont mis leurs locaux à disposition.

En direct du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est fortement investi lors du dernier Téléthon. Ils ont, tout au long du Marché de la Saint Nicolas, vendu des petits gadgets Téléthon et ont ainsi pu récolter une somme de 503 € !

Les jeunes conseillers ont eu la fierté de remettre cette belle enveloppe à Gérard Munch, trésorier de l'OMSAP (Office Municipal des Sports et Arts Populaires) et responsable du Téléthon sur Sierentz.



La paroisse Saint Martin communique...

Les dix paroisses du secteur de SIERENTZ publient un bulletin mensuel d'une vingtaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ». Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc. Le montant de l'abonnement (8€) est encaissé au cours du mois de février par les porteurs.

Si vous n'êtes pas abonné(e) vous pouvez, pour le recevoir, vous adresser au presbytère par e-mail terredepromesses@orange.fr ou par téléphone 03 89 81 54 20 en indiquant vos nom, prénom et adresse, ou remplir une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église, dans le clocher, et la déposer dans la boîte aux lettres du presbytère au 5, rue Poincaré.

Permanences

L'Association France Alzheimer assure une permanence à l'Hôpital de Sierentz (35 rue Rogg Haas) chaque 1^{er} lundi du mois, de 14 h à 16 h, au bureau médical du service 6.

Les familles concernées trouveront une écoute attentive ainsi que les conseils nécessaires à l'accompagnement de leur proche. Une documentation sera proposée.

Pour toute information complémentaire ou pour un rendez-vous, appeler le 06 03 54 05 13.

Journée Mondiale des Lépreux

Elle aura lieu les 30 et 31 janvier prochains. La quête sera effectuée comme chaque année par les jeunes préparant la profession de foi. Merci de leur réserver un bon accueil quand ils se présenteront à votre domicile. La quête sera également effectuée le samedi au Hyper U.

Merci d'avance pour votre accueil et pour vos dons.

Réunion publique : Résidence Appartements adaptée pour seniors

Le 22 janvier à 18 h se tiendra à la Bascule (2 rue du Maréchal Foch, salle du 1^{er} étage) une réunion publique d'information sur le projet de construction de la Résidence appartements adaptée pour Seniors "Les Hirondelles" à Sierentz. Toutes les personnes intéressées par le projet pourront se renseigner sur le coût des appartements, le fonctionnement de la future Résidence, les charges aux futurs propriétaires ou locataires, etc.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le 06 87 59 38 77.

Sécurité Routière

« Au volant on est responsable de soi, de ses passagers et des usagers »

A l'été 2012, deux jeunes filles, Emma et Noémie, âgées de 14 et 15 ans, ont perdu la vie dans un accident tragique de la route.

« Pour qu'elles ne soient pas mortes pour rien », les deux mamans ont décidé d'agir, de sensibiliser, de mobiliser, en espérant faire évoluer les mentalités.

Afin d'accompagner leur démarche, la Préfecture du Haut-Rhin a proposé aux élèves de la filière MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) de l'IUT de Mulhouse de travailler avec les services de l'Etat sur la création d'une campagne de sécurité routière.

En confiant le projet aux 50 étudiants en multimédia, la démarche visait à la fois à s'appuyer sur de futurs professionnels et à faire porter le message « par des jeunes pour les jeunes ».

Cette action prolonge localement la campagne nationale lancée en février 2015 sur le thème des blessés de la route.



APRÈS L'ACCIDENT DE LA ROUTE, L'ABSENCE QUI DÉROUTE
DOMMAGE QU'ELLE SOIT PARTIE SI TÔT



Monoxyde de carbone

Entre le 1^{er} octobre 2014 et le 31 mars 2015, 40 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone impliquant 106 personnes ont été enregistrées en Alsace. Au total, 70 personnes ont été admises dans un service d'urgence, 23 d'entre elles ont été hospitalisées.

Il est nécessaire de rester vigilant.

Nous vous rappelons les recommandations suivantes :

- ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres, même par grand froid ;
- faire entretenir la chaudière par un professionnel qualifié ;
- faire ramoner le conduit de cheminée, qui doit être en bon état et raccordé à la chaudière ;
- n'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole et exclusivement dans des locaux ventilés ;

- ne jamais se chauffer avec le four de la cuisinière ou avec des panneaux radiants ;
- ne pas utiliser de dispositifs de fortune (braseros...) à l'intérieur des habitations.

Quels signes peuvent vous alerter en cas d'intoxication ?

Maux de tête, nausées, vomissements et malaises peuvent être le signe de présence de monoxyde de carbone dans votre logement, ce gaz étant inodore et incolore.

Dans ce cas :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- évacuez au plus vite les locaux ;
- appelez les secours ;
- ne réintégrer pas les lieux avant d'avoir reçu l'accord d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

Plus d'infos sur :

www.ars.alsace.sante.fr ou www.prevention-maison.fr

Environnement

Un Espace Info Energies près de chez vous

Loi sur la transition énergétique, crédit d'impôt, ouverture du marché du gaz, photovoltaïque, ouate de cellulose... L'énergie est un thème vaste et complexe, qui nous touche pourtant au quotidien, en premier lieu sur nos factures.

Pour vous accompagner dans vos projets, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, en partenariat avec la Communauté de Communes des Trois Frontières et avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Alsace, a mis en place un Espace Info Energie sur son territoire.

L'association Alter Alsace Energies assurera des permanences dans les communes sur le thème de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Lors d'un rendez-vous, la conseillère Info Energie répondra à vos questions techniques, écologiques et financières. Elle vous conseillera de façon neutre et gratuite sur différents thèmes comme l'isolation, le chauffage, l'électricité, la ventilation et le transport.

Les permanences se dérouleront aux lieux et dates suivants (sur rendez-vous) :

LIEU	DATE	HORAIRES
Koetzingue (Mairie)	03/02/2016	8h - 12h
Sierentz (Com Com)	13/04/2016	8h - 12h
Rantzwiller (Mairie)	08/06/2016	8h - 12h

Retrouvez toutes les dates sur www.alteralsace.org/l-association/agenda

Les thermographies de façade

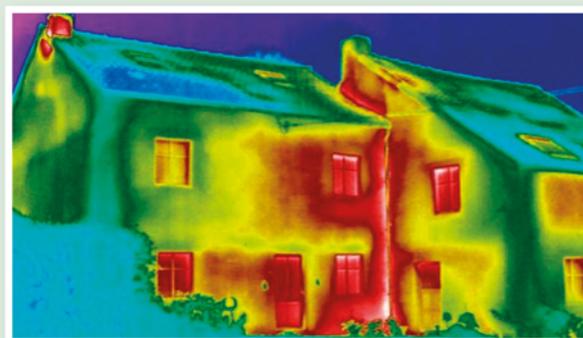
Pour identifier les pertes de chaleur et mieux cibler les travaux envisageables, vous pouvez inscrire votre maison pour une thermographie de façades. La conseillère Info Energie passera devant votre maison munie d'une caméra thermique, pour réaliser un cliché des façades.

Cette opération est **gratuite**, mais le nombre de places est limité.

Pour prendre rendez-vous lors d'une permanence ou s'inscrire à la thermographie de façade :

Alter Alsace Energies

- 03 89 50 06 20
- eie68@alteralsace.org



Connaissez-vous Sierentz ?



Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : La rue du Château évoque un bâtiment éponyme. Est-il encore visible ? Où est-il situé ?

Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de décembre.

Il s'agit de la rue du Maréchal Foch.

Petite explication...

La Maison de Habsbourg ou Maison d'Autriche est une importante famille royale d'Europe connue pour avoir fourni tous les empereurs du Saint-Empire entre 1452 et 1740, ainsi que les dirigeants de l'Espagne et de l'Empire d'Autriche, puis de la double monarchie austro-hongroise. La dynastie a pris le nom de « Habsbourg-Lorraine » en 1780. Un blason des Habsbourg se trouve dans l'ancienne salle du Conseil, à la Mairie.



Voyage

L'Association « La Fleur de l'Age » organise un **Séjour en Vendée du 09 au 18 juin 2016.**

Au programme (entre autres) : visite du Château de Chambord, visite du musée Courvoisier.

Point d'orgue : le séjour se clôturera par 2 jours au Puy du Fou avec spectacles en soirées (La Cinéscénie et Les Orgues de Feu).

Prix par personne : 1200 €

Renseignements et inscriptions :

Aimé François au 03 89 81 67 38 ou au 07 78 37 45 37



Activités

Cours de sophrologie pour débutants (cycle de 10 séances) à la Bascule à partir du 18 janvier :

le lundi de 18h à 19h

ou le mercredi de 17h30 à 18h30 (en fonction des disponibilités).

Renseignements et inscriptions au 07 50 26 42 42 (Diane Walrawens).



Concert à l'Hôpital et à la Maison de Retraite

En ces temps de partage et de solidarité, les élèves de l'école élémentaire ont voulu eux aussi offrir un cadeau pour les fêtes de Noël : ainsi les classes monolingues (Cm2 avec Mme Wirth et Cm1 avec Mme Fuhrer) se sont rendues à l'Hôpital de Sierentz et à la Maison de Retraite afin d'interpréter quelques chants classiques de la chanson française, suivis des traditionnels chants de Noël en français et en allemand. Les personnes âgées se sont fait une joie de fredonner ces airs familiers !

Les enfants ont su se tourner vers leurs aînés pour leur apporter un peu de bonheur en ces veilles de fêtes.



La visite du Saint-Nicolas

Le Saint-Nicolas est venu apporter des manalas à tous les enfants de l'école maternelle vendredi 04 décembre. Les enfants lui ont promis d'être bien sages et pour le remercier, ils lui ont chanté des chansons.
Merci Saint-Nicolas !



Tous sur scène !

Les enfants de l'école maternelle sont montés sur scène jeudi 10 décembre. Ils ont pris leur courage à deux mains et ont dansé et chanté sous les regards attendris de leurs familles.

DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°25 Edition de Sierentz

Que du bonheur pour les Bébés du Coeur



Comme chaque année, nous avons constaté une grande participation des familles. Un grand merci à tous les donateurs.

Dans le cadre de cette collecte, un groupe d'enfants s'est mobilisé pour récolter et trier les jouets. Ils ont également réalisé un film traitant de l'exclusion qui a été diffusé lors de l'arrivée de la bénévole Nicole des Restos du Cœur. **Un grand bravo à eux !**

Mais qui est la nouvelle animatrice ?

Brigitte répond aux questions de nos journalistes :

Quel âge as-tu ? 48 ans

Où habites-tu ? A Kappelen

Pourquoi fais-tu ce métier ? Pour les enfants

Es-tu prête pour cette année ? Oui

Aimes-tu les Barbapapas ? Oui le périscolaire et les personnages mais pas la sucrerie

Aimes-tu manger au péri ? Oui

Quelle est ton plat favori ? Les lasagnes

Que préfères-tu boire ? De l'eau

Quelle est ta passion ? La lecture

As-tu des animaux ? Oui, un chien

Si tu étais un animal, une couleur et une fleur que serais-tu ?

Un chien, le rose et le lys

Interview réalisée par Gaïane, Camille et Maëlle

Mise en forme par Camille, Gaïane, Valentine et Nathan



Jeux des erreurs

Amusez-vous avec nos journalistes à retrouver les différences entre chaque photo.



Après le Marché de la Saint-Nicolas

L'édition 2015 du Marché de la Saint-Nicolas a, une nouvelle fois, connu **une belle fréquentation**.

Un succès dû en grande partie au cachet que veille à garder cette manifestation ainsi qu'à la diversité et la qualité des produits présentés.

Le Marché, c'est aussi beaucoup de générosité :

- La vente des Bredalas et les droits de place des cabanons ont permis de recueillir une somme de 4 460 €, dont une partie sera remise au CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) de la Ville de Sierentz et l'autre partie aux JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers de Sierentz).
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont offert de leur temps et apporté leur contribution à la confection des Bredalas, et notamment les « dames Bredala ». Et, bien sûr, un grand merci à toutes les personnes qui les ont achetés. Pas moins de 92 kg de Bredalas ont été vendus (dont 32 kg confectionnés par des membres du Conseil Municipal) !
- De nombreux jouets ont été récoltés. Un grand merci aux enfants et aux parents ayant fait ces dons. Vous avez fait des heureux !

Grande nouveauté de l'édition 2015 : l'ouverture du marché le vendredi soir a rencontré un très vif succès ! de même que la soirée Moules-Frites où pas moins de 200 kg de moules ont été consommés.

Mille mercis à tous celles et ceux qui se sont dévoués pour organiser ce marché :

- les employés communaux avec, à leur tête, Joseph Haaby
- Saint Nicolas et son Père Fouettard
- toute l'équipe des « Bricoleurs »
- l'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz pour les friandises distribuées durant ces deux jours ; ce ne sont pas moins de 500 manalas qui ont été distribués au courant du week-end, complétés de 15 kg de mandarine, 10 kg de papillotes et 150 pains d'épices !
- l'ânier, Monsieur Goepfert de Landser, pour sa 1ère participation au Marché
- la commission communale « Marché » avec, à sa tête, Aimé François.

Merci également à vous tous qui avez arpenté les allées du marché, parlé de cette manifestation autour de vous et contribué à ce succès d'année en année...



Le Marché a été ponctué de 2 prestations musicales de grande qualité :

① : Samedi, la chorale A' Croch Choeur a enchanté Noël par ses voix, dans un répertoire alliant tradition et modernité, pour le plus grand plaisir de l'auditoire. L'intermède fut l'occasion de découvrir l'ensemble de harpistes TELEM. Le montant de la quête effectuée à l'entracte sera intégralement reversé à Caritas Est.

② : Dimanche, la Musique Municipale « Concordia » a livré, dans une église comble, une prestation une nouvelle fois magistrale alternant les morceaux classiques (Mozart) et les pièces plus contemporaines ou modernes (musiques de films de Walt Disney).

Concours de Bredala amateur du 05/12/2015

21 pâtisseries amateurs ont participé à la deuxième édition du concours de Bredala organisé dans le cadre des festivités du Marché de la Saint-Nicolas.

Ils ont été départagés par 4 jurés professionnels sur 2 critères : la qualité gustative et la qualité visuelle des Bredalas.

Membres du Jury :

Christophe Wirth (Boulangerie Wirth) - Hervé Schueller (Pâtisserie Schueller) - Laurent Arbeit (Auberge Saint-Laurent) - Guillaume Belliard (Restaurant Chez Guillaume)

Gagnants :

Bredala d'or : **Jocelyne Jaeck - Hésingue**

Bredala d'argent : **Florence Goepfert - Habsheim**

Bredala de bronze : **Marthe Wafflart - Rantzwiller**



La recette du Bredala d'or de Jocelyne Jaeck



LES MILANAIS

Pour environ 800 gr de pâte : 175 gr de beurre • 175 gr de sucre semoule • 2 jaunes d'œuf • 1 œuf entier • 500 gr de farine • 1 jaune d'œuf pour badigeonner

Préparation

Battre le beurre ramolli avec le sucre, ajouter les œufs puis la farine tamisée, jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Laisser reposer 2 heures au frais recouvert d'un film plastique.

Étaler la pâte et détailler cette dernière avec les emportes pièces au choix (étoile, sapin, cœur, etc..)

Déposer sur une plaque du four. Badigeonner au pinceau fin avec un jaune d'œuf légèrement dilué. Mettre à cuire dans un four préalablement préchauffé à 180°C jusqu'à dorure environ 20-25 mn.

Bonne réussite !

Fête des Aînés

Le 13 décembre dernier à la Salle des Fêtes de Sierentz, près de 100 « Anciens » ont répondu présents à l'invitation de la Municipalité à l'occasion du traditionnel repas de Noël. La journée a été très appréciée : les rencontres, discussions et souvenirs ont été particulièrement conviviaux...

La Musique Municipale Concordia a donné son traditionnel concert apéritif.

Sous la houlette de l'Adjoint au Maire Aimé François, une petite équipe de conseillers municipaux a mis la main à la pâte et a assuré le service.

Raphy&Co a assuré l'animation musicale tout au long de l'après-midi.

Repas pot-au-feu

Le Football Club de Sierentz vous propose son repas Pot au Feu - Dessert et Café le dimanche 31 janvier à 12 h au Club House à Sierentz.

Participation : - adultes 15 €
- enfants (-13 ans) 7 €

Renseignements et réservations :

Erwin Bohrer au 03 89 81 51 56 ou 06 12 13 06 70

Date limite d'inscription : 27 janvier



31 JANVIER 2016
À 12H00

Spectacle pour toute la famille

Nous vous avons annoncé un spectacle pour toute la famille au 13 janvier 2016 dans le précédent bulletin. Celui-ci a dû être annulé. Il sera reprogrammé ultérieurement.

Réception de Nouvel an

L'ensemble de la population est convié à la Réception de Nouvel An le 21 janvier prochain à 18 h 30 à L'AGORA.

Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux personnes intéressées de venir retirer une invitation à l'accueil de la Mairie.

Cette année, la Musique Municipale Concordia sera mise spécialement à l'honneur lors de cette réception. Elle interprétera plusieurs morceaux de son concert de la Saint-Nicolas.

Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 19 janvier à 20 h
Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz



Théâtre

La Musique Municipale de Sierentz programme une nouvelle pièce dialectale pour sa saison d'hiver "D'Ersatztante".

Séances à la Salle des Fêtes de Sierentz

- Samedis 23 et 30 janvier à 20 h 15
- Dimanches 24 janvier et 31 janvier à 15 h
- Vendredi 05 février à 20 h 15
- Samedis 06 février et 13 février à 20 h 15

Vente des billets à la Salle de Musique
(Ancien Tribunal de Sierentz)

- lundi 04 janvier de 18 h à 20 h
- Lundis 11 janvier, 18 janvier et 25 janvier de 19 h à 20 h
- Lundis 1^{er} et 08 février de 19 h à 20 h

Prix des places : 9 €

Téléphone en salle de musique, uniquement pendant les heures de vente : 03 89 81 62 80

Cav'Conc scène ouverte

Au programme :
Young wood (rock-blues),
Crécelle et murmure (chanson française), et des surprises...

Entrée libre

Renseignements :

Juan au 03 89 81 51 11

animation@mairie-sierentz.fr

Prochain Cav'conc :
Vendredi 29 janvier à
20 h 30
au caveau de la
Bascule

Thé dansant

A partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Thème : Nouvelle Année

Verre de l'amitié offert !



PROCHAINE DATE :
LE 27 JANVIER

YOUNGWOOD FOLK SONG AND BLUES



Rétrospective 2015 en quelques images



Réfection de la rue du Rhin



Pose d'une conduite d'eau potable dans la rue Saint-Martin



Réalisation d'un cheminement piéton le long de la zone artisanale



Réfection de la chapelle du cimetière de la Hochkirch



Aménagement de l'antenne rue du Moulin



Aménagement de sécurité devant le Collège



Accueil d'enfants de Kostomloty



Accueil d'une délégation d'élus de Kostomloty



Passation de Commandement chez les Sapeurs-Pompiers



Exposition des Artistes Amateurs (17-18 octobre)

Travaux

Mais aussi...

- Reprise d'un giratoire rue Poincaré
- Acquisition de tableaux blancs interactifs pour l'école Jacques Schmidt
- Rénovation de 2 vestiaires au Complexe sportif
- Rénovation et remise en service de l'ancien périscolaire

Manifestations

Mais aussi...

- Grand Cav'Conc (29 mai)
- Sierentz à Cœur Ouvert et Cérémonie de remise des Talents (07 juin)
- 1^{ère} Edition de la Fête de la Musique nouvelle version (21 juin)
- Des nouveautés au Marché de la Saint-Nicolas : ouverture le vendredi soir, soirée moules-frites sur la Place Dreyfus

Et toujours...

Des manifestations tout au long de l'année :

- Cav'conc au caveau de la Bascule,
- marché aux fleurs (09 mai),
- soirée Tricolore (13 juillet),
- concours des maisons fleuries,
- soirée Jazz (21 août),
- marché de la Saint-Nicolas (4, 5 et 6 décembre),
- concours de Bredala Amateur
- invitation des Anciens au repas de Noël.

AGENDA

Janvier

- | | | |
|----|---|---------|
| 19 | Cinéma | page 14 |
| 27 | Thé dansant | page 14 |
| 29 | Cav'Conc | page 14 |
| 31 | Repas Pot-au-feu - Football Club Sierentz | page 13 |
| | Théâtre alsacien | page 14 |

Février

- | | | |
|--|------------------|---------|
| | Théâtre alsacien | page 14 |
|--|------------------|---------|



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52

mairie@mairie-sierentz.fr

mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : janvier 2016.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr.

Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, Stéphane Chalaye, documents remis.